

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02527

Numéro SIREN : 489 800 805

Nom ou dénomination : (groupe) astek

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2020 sous le numéro de dépôt 28527

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 26/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/28527

Déposant :

Nom/dénomination : (groupe) astek

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 489 800 805

N° gestion : 2006 B 02527



A d n P a r i s

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX

(g r o u p e) a s t e k

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 494.400 €uros

Siège social : Les Patios - Bâtiment D - 77 – 81 ter, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

489 800 805 RCS NANTERRE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

(exercice clos le 31 décembre 2019)



A d n P a r i s

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX

(groupe) astek

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 494.400 €uros

Siège social : Les Patios - Bâtiment D - 77 – 81 ter, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

489 800 805 RCS NANTERRE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

(exercice clos le 31 décembre 2019)

(g r o u p e) a s t e k

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 494.400 euros

Siège social : Les Patios - Bâtiment D - 77 - 81 ter, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

489 800 805 RCS NANTERRE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'assemblée générale de la société (groupe) astek.

Opinion.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société (groupe) astek relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre directoire le 29 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Observation.

Sans remettre en cause l'opinion susvisée, nous attirons votre attention sur :

- le paragraphe de l'annexe « *Evénements de l'exercice - Rachat du groupe INTITEK* » figurant en pages 29 et 30,
- le paragraphe de l'annexe « *Evénements de l'exercice - Impact de la crise coronavirus* » figurant en pages 30 et 31.

Justification des appréciations.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 représente 72.148.462 €, sont comptabilisés à leur cout d'acquisition, et leur valeur a été appréciée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, ainsi que le décrit la note de l'annexe figurant en première page sous l'intitulé « *Règles et méthodes comptables - Titres de participation* ».

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs en résultant, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction.

L'annexe aux comptes annuels décrit sous les intitulés « *Créances clients* » et « *Provisions pour risques* » les méthodes de dépréciation des créances clients, et le calcul des provisions pour risques. Nous nous sommes assurés du bien-fondé des méthodes retenues et de la correcte comptabilisation des provisions correspondantes.

La note « *Immobilisations incorporelles* » de l'annexe aux comptes annuels décrit la méthode d'évaluation des fonds de commerces. Les fonds de commerce ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du Code de commerce

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du directoire sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2020.

Pour Adn Paris,
Société de Commissaires aux Comptes :

Philippe SIXDENIER,
Mandataire social.

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	39 666	39 666		
Fonds commercial	38 037 789		38 037 789	38 037 789
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	344 035	165 580	178 455	129 820
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	72 148 462	9 263 582	62 884 880	29 455 100
Créances rattachées à des participations	4 215	4 215		
Autres titres immobilisés	12 347		12 347	12 347
Prêts	7 465 112		7 465 112	420 640
Autres immobilisations financières	455 773		455 773	505 595
ACTIF IMMOBILISE	118 507 399	9 473 043	109 034 356	68 561 292
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	11 825		11 825	9 958
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	18 807 731	177 249	18 630 482	21 366 302
Autres créances	23 208 640	3 296 711	19 911 928	18 428 245
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	5 745 224		5 745 224	1 797 612
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	860 441		860 441	807 916
ACTIF CIRCULANT	48 633 861	3 473 961	45 159 900	42 410 033
Frais d'émission d'emprunts à étaler	900 714		900 714	
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	168 041 974	12 947 003	155 094 971	110 971 325



Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 494 400)	494 400	423 251
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 416 062	
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	97 839	97 831
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	26 199 141	26 070 561
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 755 362	2 943 331
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	46 962 805	29 534 991
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 303 171	7 670 811
Provisions pour charges		
PROVISIONS	2 303 171	7 670 811
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	37 000 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		821
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 800 000	3 332 431
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 011 250	2 052 651
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 337 836	4 138 231
Dettes fiscales et sociales	11 503 945	17 322 141
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	48 175 964	46 919 231
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	105 828 995	73 765 521
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	155 094 971	110 971 321



Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	69 350 190		69 350 190	71 641 501
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	69 350 190		69 350 190	71 641 501
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 425	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 144 415	522 841
Autres produits			5 015	7 151
PRODUITS D'EXPLOITATION			70 501 046	72 171 511
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				46 501
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			20 077 449	17 140 981
Impôts, taxes et versements assimilés			1 942 107	2 384 871
Salaires et traitements			31 375 911	33 801 681
Charges sociales			13 407 451	14 988 031
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			137 657	94 581
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				159 611
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			50 258	433 671
Autres charges			685 358	704 791
CHARGES D'EXPLOITATION			67 676 190	69 754 741
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 824 855	2 416 761
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			216 997	182 091
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 556 985	170 301
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				67 071
Différences positives de change			3	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2 773 985	419 481
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 123 283	696 521
Différences négatives de change			35 683	771
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 158 966	697 301
RESULTAT FINANCIER			615 019	-277 821
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			3 439 875	2 138 931



[Signature]

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	179 683	35 274
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	5 355 470	1 483 245
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 535 153	1 518 519
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 097 662	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	950 256	9 809
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	74 656	766 497
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 122 574	776 306
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 412 579	742 213
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-902 909	-62 184
TOTAL DES PRODUITS	78 810 184	74 109 511
TOTAL DES CHARGES	72 054 821	71 166 176
BENEFICE OU PERTE	6 755 362	2 943 335



Annexes



A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. [illegible]".

REGLES ET METHODES COMPTABLES

ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 présente un total de 155.094.970 €

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat bénéficiaire de 6.755.362 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

(groupe) Astek est au 31 décembre 2019 la holding de tête d'un groupe de 8 sociétés de services implantées en France et à l'international.

Les comptes annuels au 31 décembre 2019 sont établis en conformité avec le règlement ANC n° 2014 - 03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC n° 2018 - 07 du 10/12/2018 relatif au PCG et les avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Titres de participation

Les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la valeur comptable est comparée à la valeur économique. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant lorsque cette dernière est inférieure.

La valeur économique est évaluée sur la base des critères suivants :

- Montant des fonds propres
- Chiffre d'affaires annuel
- Résultat d'exploitation
- Accroissement et fidélisation de la clientèle
- Perspective de rentabilité

Au 31 décembre 2019, le groupe a retenu une approche en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) proche de la méthode utilisée dans la norme IAS 36 afin de suivre la valeur des titres. En fonction des UGT (unité génératrice de trésorerie), cette approche repose sur les éléments suivants :

- un plan d'affaire sur 5 ans établi par le groupe
- un taux d'actualisation médian à 10 %
- un taux de croissance à l'infini de 1.5 %

Une UGT peut être constituée par une ou plusieurs entités juridiques.

Cette approche a été complétée par l'approche des multiples, l'approche de ratio du chiffre d'affaires et l'approche de la comparaison entre la quote-part de situation nette à la clôture de l'exercice de la filiale et la valeur des titres.

Frais d'émission d'emprunt obligataire :

Ces frais peuvent être (PCG art. 212-11) :

- Soit maintenus en charges pour la totalité dans l'exercice où ils sont exposés ;
- Soit répartis sur la durée de l'emprunt.

Groupe Astek a fait le choix de répartir la charge sur la durée de l'emprunt.

Immobilisations incorporelles

Ce poste inclut des logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition, ils sont amortis en linéaire sur une durée



comprise entre 1 et 3 ans.

En ce qui concerne les fonds de commerce, ceux-ci ont été évalués au moment de l'acquisition en fonction du chiffre d'affaires, du résultat dégagé et des flux de trésoreries prévisionnelles.

A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable est comparée à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité des fonds de commerce est évaluée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés.

corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La société retient comme amortissement économique le mode linéaire (L) ou dégressif (D) suivant les règles usuelles en la matière et ce, sur les durées suivantes :

- . Agencements et installations 5 ans L
- . Matériel de bureau informatique 4 ans L
- . Mobilier de bureau 5 ans L
- . Matériel de transport 3 ans L

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances échues font l'objet des dépréciations suivantes :

- Les créances de plus de 12 mois ou en statut contentieux sont provisionnées à 100%
- Les créances échues depuis plus de 6 mois sont provisionnées à 60%
- Les créances échues depuis plus de 3 mois sont provisionnées à 30%

Provisions pour risques

Depuis 2015, les litiges prud'homaux sont provisionnés par la société à hauteur de 75% du chef de la demande sur la base d'une analyse au cas par cas et en fonction des informations disponibles. Dès lors qu'une condamnation en première instance est connue, la provision est ajustée à hauteur de ce montant.

Dans le cas de certains litiges exceptionnels, cette provision est revue au cas par cas et peut être portée à 100% du chef de la demande.

Pour les autres litiges, ils sont provisionnés à hauteur des risques par la société sur la base d'une analyse au cas par cas et en fonction des informations disponibles.

Autres informations :

Crédit Impôt Recherche :

Notre société a retenu un projet éligible au titre du crédit d'impôt recherche. Les dépenses allouées s'élèvent à 3 256 907 €

La créance d'impôt correspondante est de 977 072 €

Engagement en matière de retraites :

Le calcul a été effectué en tenant compte des droits acquis en vertu de la convention collective de la société, pondérés en fonction d'un taux de rotation du personnel variable en fonction de l'âge du salarié et d'un taux de mortalité. Ces droits sont actualisés au taux de 1,01 % (Taux de rendement des instruments dédiés aux engagements sociaux long terme). Ce montant s'élève 563 627 Euros, la société a décidé de ne pas le comptabiliser.

Identité de la consolidante :



ROBINSON TECHNOLOGIES
85 Avenue Pierre Grenier
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
SIRET : 381 363 910 00039

Un sous-palier de consolidation Groupe Astek est en place dont la société tête de pôle est :

(groupe) Astek
Les Patios - Bâtiment D
77-81 rue Marcel Dassault
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Intégration fiscale :

Un groupe d'intégration fiscale est constitué entre la société **(groupe) Astek** et ses filiales listées ci-dessous. La convention prévoit la neutralité. Chaque société membre de la convention supporte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément. La convention d'intégration fiscale ne prévoit pas de reversement aux filiales déficitaires des économies d'impôt réalisées du fait de l'utilisation par la société tête de groupe du déficit de ses filiales.

- Astek SA
- Astek Projets et Offres
- Astek Industrie
- Catep
- Astek International

Evènements de l'exercice :

- Démission d'un membre du Conseil de Surveillance

Aux termes d'un Conseil de Surveillance en date du 15 janvier 2019, il a été constaté la démission de Monsieur Jean-Marc BERNARD de son mandat de membre du Conseil de Surveillance. Il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement.

- Nomination d'un nouveau membre du Directoire

Par une réunion en date du 24 juin 2019, le Conseil de Surveillance a complété la composition du Directoire en procédant à la nomination de Monsieur Benoit MAISTRE, en qualité de nouveau membre, pour une durée de six (6 ans).

- Nomination d'un censeur

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte Annuelle en date du 24 juin 2019, il a été décidé de modifier les statuts de la Société afin d'y prévoir la possibilité de nommer des Censeurs. Cette même Assemblée a, par la suite, décidé de nommer en qualité de Censeur, pour une durée de deux ans renouvelables automatiquement, la société TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT.

- Rachat du Groupe INTITEK

Au mois de juin 2019, le Groupe ASTEK a pris le contrôle du Groupe INTITEK en opérant le rachat de la totalité des 5.653 actions composant le capital de la société INTITEK SAS, Société par Actions Simplifiée ayant son siège social 20 Boulevard Eugène Deruelle, Immeuble le Britannia, 69003 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 500 156 930 pour un montant de 33 401 569 € dont 1 315 950 € de frais d'acquisition.

Grace à cette opération, le Groupe ASTEK sera en mesure de renforcer encore sa couverture territoriale en France

et à l'international, notamment en Espagne, en Pologne et en Amérique du Nord. L'acquisition du Groupe INTITEK permettra également au Groupe ASTEK d'acquérir de nouvelles compétences notamment dans les domaines de la conception mécanique, de l'électronique, du e-commerce et de l'Internet des objets et d'attirer toujours plus de nouveaux talents, enjeu crucial de ce secteur.

Dans un premier temps aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 juin 2019, il a été procédé à l'acquisition, par la société (groupe) astek, de 3.108 actions de la société INTITEK SAS.

Dans un deuxième temps, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 juin 2019, il a été procédé à l'apport de 2.545 actions de la société INTITEK SAS par la société ROBINSON TECHNOLOGIES au profit de la société (groupe) astek. Cet apport a donné lieu à une augmentation du capital de la Société d'un montant de 513.291 euros, par voie d'émission de 90.041 actions nouvelles, de 1 Euro de valeur nominale chacune, portant le capital de 423.250 Euros à 513.291 Euros.

- Réduction de capital par rachat de titres

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 juin 2019, il a été décidé la réduction du capital de la Société d'un montant maximum de 26.278 euros, par voie d'achat en vue de leur annulation de 26.278 actions de 1 Euro de valeur nominale chacune, toutes entièrement libérées, sur les 513.291 actions composant le capital social. A cette occasion, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré tous pouvoirs au Directoire à l'effet, d'une part, de proposer le rachat de leurs actions aux Actionnaires et, d'autre part, de constater l'absence d'oppositions des créanciers et l'annulation des actions.

En conséquence, le Directoire a constaté le 02 octobre 2019 la réalisation de la réduction de capital social de la Société d'un montant de 18.891 Euros, par annulation de 18.891 actions de 1 Euro de valeur nominale. Après réduction, le capital de la Société a été ramené de 513.291 euros à 494.400 Euros.

Nous vous précisons qu'aucune opposition n'a été formée dans le délai légal.

- Abandon de créance

Les capitaux propres de la société ASTEK PROJETS ET OFFRES étant inférieurs à la moitié de son capital social, il est apparu nécessaire à la Société d'accorder à sa filiale un abandon de créance, portant sur une partie des sommes figurant en compte courant d'associé.

Par une convention d'abandon de créance en date du 17 décembre 2019, la Société a consenti à la société ASTEK PROJETS ET OFFRES un abandon de créance d'un montant de 120.000 Euros.

L'abandon est consenti de façon définitive, sans que le bénéfice d'une clause de retour à meilleure fortune puisse trouver à s'appliquer.

- Contrôle fiscale clos :

Le jugement du Tribunal Administratif du 9 mai 2019 rejette la requête de la société (Groupe) Astek. Une mise en demeure en date du 13/05/2019 a été reçue par (Groupe) Astek d'un montant de 785 K€, plus l'appel des intérêts de retard pour 49 K€. Ce montant était couvert par une provision qui a été reprise 820 K€.

- Contrôle URSSAF clos :

Dossier clos sur 2019 reprise des montants provisionnés pour 4 535 K€

Evènements post-clôture :

- Impact de la crise « coronavirus »

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Cependant il n'existe pas d'incertitudes significatives sur la capacité de l'entité de poursuivre son exploitation.

- Démission d'un membre du Conseil de surveillance

Aux termes d'un Conseil de Surveillance en date du 12 mai 2020, il a été constaté la démission de Monsieur Jean-Michel VEYRENC de son mandat de membre du Conseil de Surveillance. Il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Engagement hors bilan :

La Société a procédé à la conclusion d'un contrat de souscription relatif à l'émission d'obligations simples de la Société au profit de la société TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT, prêteur.

En garantie des obligations de la Société au titre des engagements pris dans le cadre du financement de l'opération, la Société a signé un contrat de nantissement des titres de la Société au profit de TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT.

La Société a également accordé à la société TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT les sûretés suivantes :

- un contrat-cadre de nantissements de premier rang de comptes-titres financiers portant sur les titres des filiales directes détenus par la Société ;
- un contrat de nantissement de comptes bancaires de la Société ;
- un contrat de nantissement de prêt intra-groupe ;
- un contrat de nantissement de fonds de commerce de la Société ;
- un contrat de subordination.



Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 130 692		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
nstall. techniques, matériel et outillage ind.			
nstallations générales, agenc., aménag.	44 913		71 77
Matériel de transport	46 610		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	990 176		74 15
Emballages récupérables et divers			
mmobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 081 699		145 93
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	38 722 898		33 429 77
Autres titres immobilisés	12 347		
Prêts et autres immobilisations financières	926 235		7 044 47
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	39 661 480		40 474 25
TOTAL GENERAL	78 873 871		40 620 18

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		53 237	38 077 455	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
nstallations techn., matériel et outillages ind.				
nstallations générales, agencements divers			116 689	
Matériel de transport		46 610		
Matériel de bureau, informatique, mobilier		836 989	227 345	
Emballages récupérables et divers				
mmobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		883 599	344 035	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			72 152 677	
Autres titres immobilisés			12 347	
Prêts et autres immobilisations financières		49 822	7 920 885	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		49 822	80 085 909	
TOTAL GENERAL		986 658	118 507 399	



[Signature]

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
RAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92 903		53 237	39 66
terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	25 466	16 484	1 248	40 70
Matériel de transport	31 540	4 759	36 299	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	894 873	47 129	817 124	124 87
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	951 879	68 371	854 671	165 58
TOTAL GENERAL	1 044 782	68 371	907 908	205 24

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

terrains
Construct.
sol propre
sol autrui
installations
nstell. Tech.
nstell. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre			
TOTAL			

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler		970 000	69 286	900 71
Primes de remboursement des obligations				



[Signature]

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	7 670 810	124 914	5 492 553	2 303 177
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	7 670 810	124 914	5 492 553	2 303 177
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	9 263 582			9 263 582
Dépréciations autres immobilis. financières	4 215			4 215
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	214 581		37 332	177 249
Autres dépréciations	3 296 711			3 296 711
DEPRECIATIONS	12 779 090		37 332	12 741 758
TOTAL GENERAL	20 449 900	124 914	5 529 885	15 044 928
Dotations et reprises d'exploitation		50 258	174 415	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		74 656	5 355 470	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	4 215		4 215
Prêts	7 465 112		7 465 112
Autres immobilisations financières	455 773		455 773
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	18 807 731	18 807 731	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	42 107	42 107	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	8 027 468	8 027 468	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	906 316	906 316	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	78 519	78 519	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	12 537 312	12 537 312	
Débiteurs divers	1 616 918	1 616 918	
Charges constatées d'avance	860 441	860 441	
TOTAL GENERAL	50 801 912	42 876 812	7 925 100
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	7 044 472		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	37 000 000			37 000 000
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 800 000	400 000	1 400 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 337 836	5 337 836		
Personnel et comptes rattachés	3 316 215	3 316 215		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 857 703	3 857 703		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	3 947 314	3 947 314		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	382 713	382 713		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	39 451 413	39 451 413		
Autres dettes	8 724 551	8 724 551		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	103 817 744	65 417 744	1 400 000	37 000 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	37 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 532 435			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				



[Signature]

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408100	FNP HORS GROUPE	967 288,32	675 099,76	292 188,56
408110	FNP ASTEK SA	24 881,72	40 170,91	-15 289,19
408115	FNP SEMANTYS	5 520,00		5 520,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		997 690,04	715 270,67	282 419,37
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42800C	NOTES DE FRAIS A PAYER	126,39	1 031,86	-905,47
42800D	NOTES DE FRAIS A PAYER	-6 588,97	-18 871,37	12 282,40
428100	PROVISIONS FRAIS SALARIES	146 913,00	74 921,00	71 992,00
428200	PROVISIONS CONGES PAYES	2 315 221,59	2 190 987,00	124 234,59
428210	PROV CPTE EPARGNE TEMPS	515 356,00	614 125,00	-98 769,00
428600	PROV PRIMES + PRIMES VACANCES	345 630,66	391 036,88	-45 406,22
438200	CHARGES SOC PROV CP	1 041 849,77	985 945,00	55 904,77
438210	CHG PROV CPTE EPARGNE TEMPS	231 910,00	276 356,00	-44 446,00
438400	PROV FORFAIT SOCIAL PARTICIPATIO		9 518,00	-9 518,00
438600	CHG SOCIALES SUR PRIMES	671 483,06	662 580,81	8 902,25
438601	TAXE APPRENTISSAGE	124 452,59	370 182,44	-245 729,85
438602	FORMATION PROFESSIONNELLE	85 173,21	377 037,67	-291 864,46
438603	EFFORT CONSTRUCTION	140 009,20	154 242,68	-14 233,48
448600	ETAT TAXES A PAYER	241 374,43	227 091,23	14 283,20
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		5 852 910,93	6 316 184,20	-463 273,27
TOTAL CHARGES A PAYER		6 850 600,97	7 031 454,87	-180 853,90



Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2019

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	860 441,34	807 915,77	52 525,57
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		860 441,34	807 915,77	52 525,57
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	Produits constatés d'avance	0,01		0,01
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		0,01		0,01



[Signature]

Date d'arrêté	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	494 400	423 250	492 000	492 000	500 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	494 400	423 250	492 000	492 000	500 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	69 350 190	71 641 509	63 366 111	36 960 730	6 731 430
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	585 139	2 262 832	-5 299 477	6 390 691	4 885 305
Impôts sur les bénéfices	-902 909	-62 184	751 177	-575 855	-728 322
Participation des salariés			47 588	793 350	
Dot. Amortissements et provisions	-5 267 314	-618 320	-10 947 261	643 476	-1 593 665
Résultat net	6 755 362	2 943 336	4 849 019	5 529 720	7 207 290
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	1,18	5,49	-12,39	12,55	11,23
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	13,66	6,95	9,86	11,24	14,41
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	642	677	632	700	30
Masse salariale	31 375 911	33 801 682	30 769 986	16 573 001	1 699 682
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	13 407 451	14 988 035	12 847 008	7 520 093	771 746



Nature des charges	Montant	Imputation au compte
IRSSAF + DEBOURS + RELIQUAT CE	1 228 297	
INTERETS DE RETARD	1 800 965	
AMENDES + VENTE AUDI	18 655	

TOTAL 3 047 917

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
VENTE AUDI	22 000	
IRSSAF + FISCAL	5 355 470	

TOTAL 5 377 470



[Signature]

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid. encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
ASTEK SA	9 905 227	99,94	19 439 279		97 239 81
1 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	35 485 021		19 439 279		3 219 40
ASTEK INDUSTRIE	1 219 750	99,99	9 229 610		23 333 25
1 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	5 645 719		4 010 610		1 179 09
SEMANTYS	50 000	85	122 500		4 163 63
1 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	4 471 700		122 500		411 72
ATEP	100 000	100	5 484 230		2 981 14
1 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	475 083	470 000	5 484 230		361 38
ASTEK PROJETS OFFRES	100 000	100	4 115 379		1 892 80
1 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	331 644		134 000		326 85
ASTEK INTERNATIONAL	37 000	100	178 800		60 27
5 Av Pierre Grenier 92100 Boulogne	892 208		178 800		499 70
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			



[Signature]

Page 42/4

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		29 534 990
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		29 534 990
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		71 150
Variations des primes liées au capital		13 416 060
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	2 814 759	
Résultat de l'exercice		6 755 360
SOLDE		17 427 810
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		46 962 800



[Signature]

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLIENTS FAE HORS GROUPE	1 152 035,78	3 333 988,26	-2 181 952,48
418110	FAE ASTEK SA		77 295,35	-77 295,35
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 152 035,78	3 411 283,61	-2 259 247,83
AUTRES CREANCES				
468700	PRODUITS A RECEVOIR	18 007,45		18 007,45
TOTAL AUTRES CREANCES		18 007,45		18 007,45
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 170 043,23	3 411 283,61	-2 241 240,38



[Signature]

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	494 400	90 041	18 891	
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				



Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE				1 147 455	1 147 455
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				370 684	370 684
Exercice en cours				330 080	330 080
TOTAL				700 764	700 764
VALEUR NETTE				446 691	446 691
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				260 393	260 393
Exercice en cours				340 255	340 255
TOTAL				600 648	600 648
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans				446 691	446 691
A plus de cinq ans					
TOTAL				446 691	446 691
VALEUR RESIDUELLE					

Montant pris en charge ds exerc.



[Signature]

(groupe) astek
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 494.400 €uros
Siège social : 77/81 Ter rue Marcel Dassault
Les Patios – Bâtiment D
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
489 800 805 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,
Le trente juin,
A midi.

[.../...]

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2019, du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire, et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission, approuve les comptes annuels dudit exercice, à savoir le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a été engagé, au titre de l'exercice écoulé, aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Résolution ADOPTÉE à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés
398 030 voix POUR
0 voix CONTRE
0 voix ABSTENTION

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, décide d'affecter au compte « report à nouveau » le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, d'un montant de **6.755.362 €uros**.

Après affectation le compte, le compte « report à nouveau » est porté de **26.199.141 €uros** à **32.954.503 €uros**.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>EXERCICE</u>	<u>DIVIDENDE PAR ACTION</u>	<u>ELIGIBLE A L'ABATTEMENT</u>	<u>NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT</u>	<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>
2016	0 Euro	n/a	n/a	492.400
2017	0 Euro	n/a	n/a	492.000
2018	0 euro	n/a	n/a	492.000

Résolution ADOPTÉE à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés
398 030 voix POUR
0 voix CONTRE
0 voix ABSTENTION

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Résolution ADOPTÉE à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés
398 030 voix POUR
0 voix CONTRE
0 voix ABSTENTION

[.../...]

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



Julien GAVALDON
Président du Directoire

(groupe) astek
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 494.400 €uros
Siège social : 77/81 Ter rue Marcel Dassault
Les Patios – Bâtiment D
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
489 800 805 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,
Le trente juin,
A midi.

[.../...]

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2019, du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire, et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission, approuve les comptes annuels dudit exercice, à savoir le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a été engagé, au titre de l'exercice écoulé, aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Résolution ADOPTÉE à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés
421.238 voix POUR
0 voix CONTRE
0 voix ABSTENTION

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, décide d'affecter au compte « report à nouveau » le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, d'un montant de **6.755.362 €uros**.

Après affectation le compte, le compte « report à nouveau » est porté de **26.199.141 €uros** à **32.954.503 €uros**.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :



<u>EXERCICE</u>	<u>DIVIDENDE PAR ACTION</u>	<u>ELIGIBLE A L'ABATTEMENT</u>	<u>NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT</u>	<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>
2016	0 Euro	n/a	n/a	492.400
2017	0 Euro	n/a	n/a	492.000
2018	0 euro	n/a	n/a	492.000

Résolution ADOPTÉE à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés
421.238 voix POUR
0 voix CONTRE
0 voix ABSTENTION

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Résolution ADOPTÉE à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés
421.238 voix POUR
0 voix CONTRE
0 voix ABSTENTION

[.../...]

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



Julien GAVALDON
Président du Directoire